



7ème challenge départemental de pétanque

à

**Bonningues-les-Calais
(62340)**

le samedi 21 avril 2018



Chers collègues et ami(e)s,

depuis 2012, l'ASCEE 62 et ses bénévoles vous proposent un challenge départemental de pétanque qui allie amitié et convivialité.

Après Calais Constantine, Fouquières-Les-Lens, Calais Balzac, Saint-Laurent-Blangy, Arras et Marck, nous vous invitons, initiés ou débutants, à venir passer la journée entre collègues, en dehors du cadre professionnel, et partager un repas et un bon moment collégial, à Bonningues-les-Calais (62340).

Nous vous adressons ci-joint le dossier de présentation et la fiche d'inscription que nous vous demandons de bien vouloir nous retourner avant le 15 mars 2018.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter :

VANHOUTTE Ludovic
Président de l'ASCEE 62
100, Avenue W. CHURCHILL
62000 ARRAS
ludovic.vanhoutte@pas-de-calais.gouv.fr
Tél : 03.21.22.90.70

Recevez, chers collègues et ami(e) ascéistes, nos salutations amicales.

Le président de l'ASCEE 62

Challenge départemental de pétanque 2018

SOMMAIRE :

- **Le programme**

- **les annexes :**
 - *Déroulement de l'épreuve*
 - *Règlement*
 - *Enregistrement des résultats*
 - *Arbitrage*
 - *Récompenses*
 - *Déclaration*
 - *Fiche d'inscription joueur*
 - *Fiche récapitulative d'inscriptions*

Le programme

L'accueil des participants s'effectuera de 8 heures 20 à 8 heures 45, allée espace Futurum, au club de pétanque de Bonningues-les-Calais (62340) (sortie n°39 de l'A16). A cette occasion, un petit déjeuner vous sera offert.

Le tirage au sort sera préétabli et le début des rencontres se fera à 9h00.

A partir de 12h00, un repas en commun sera servi par l'équipe de l'ASCEE 62.

L'annonce des résultats et la remise des coupes seront effectuées après la finale (vers 17h).

Annexes

I Déroulement de l'épreuve

Le challenge est ouvert à tous les adhérents (et invités) de l'ASCEE62 et de la FNASCE.

Le déroulement s'effectuera de la manière suivante :

l'épreuve se déroulera en doublettes (équipes de 2 personnes).

Le concours se déroulera par tirage au sort intégral sur 5 parties en 13 points gagnants. Au terme de ces rencontres, un classement final sera effectué en fonction du nombre de parties gagnées + goal-average. Les 2 meilleures équipes joueront la finale.

En cas d'égalité, des parties de classement pourront vous être proposées.

II Règlement

Les parties se joueront sur les terrains du club qui nous accueille.

Le cercle devra être tracé au sol avant le jet du cochonnet.

A chaque lancé du cochonnet, les joueurs vérifieront que ce dernier se situe à une distance du cercle comprise entre 6m et 10m et à au moins 30 cm de toute ligne.

En cas de non-respect, le cochonnet sera relancé au maximum 3 fois avant de changer d'équipe. Toutefois, l'équipe ayant perdu le jet du but commencera la mène.

Est considérée comme « boule morte » celle qui franchit complètement les lignes quel que soit le terrain.

Une boule restant à l'aplomb des lignes est toujours considérée valable.

Si le cochonnet vient à franchir les lignes du cadre de jeu de référence :

- si les 2 équipes ont encore des boules, la mène est annulée.
- si une seule équipe a encore des boules, celle-ci marquera autant de point(s) que de boule(s) restante(s).

III Enregistrement des résultats

A l'issue de chaque partie, la présence d'un membre de chaque équipe (gagnante et perdante) est requise à la table de marque. Le résultat ne sera enregistré qu'à cette condition.

IV Arbitrage

Des membres de l'ASCEE 62 seront à la disposition des équipes participantes pour régler les points litigieux.

V Récompenses

A l'issue du challenge, des récompenses seront attribuées aux meilleurs participants.

Nos collègues des autres départements peuvent s'inscrire ; toutefois, le trophée départemental sera remis à l'adhérent du Pas-de-Calais ayant fait le meilleur parcours, avec obligation de le remettre en jeu l'année suivante.

Le trophée sera définitivement acquis après 3 victoires.

VI Déclaration

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce présent règlement. Nous vous rappelons que ce challenge est placé sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

7ème challenge départemental de pétanque

Fiche d'inscription joueur/accompagnateur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° de carte adhérent :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

O Joueur : 12 euros (repas + frais d'organisation)

O Accompagnateur : 12 euros (repas)

Cochez la case

Le chèque sera établi à l'ordre de l'ASCEE 62.

Le repas sera pris en commun.

Des boissons seront disponibles sur place.

7ème challenge départemental de pétanque

Fiche récapitulative des inscriptions (par équipe)

Concours doublettes masculines, féminines, mixtes
Equipe n°1 Joueur 1 : Joueur 2 :
Equipe n°2 Joueur 1 : Joueur 2 :
Equipe n°3 Joueur 1 : Joueur 2 :
Equipe n°4 Joueur 1 : Joueur 2 :
Equipe n°5 Joueur 1 : Joueur 2 :
Equipe n°6 Joueur 1 : Joueur 2 :
Equipe n°7 Joueur 1 : Joueur 2 :
Equipe n°8 Joueur 1 : Joueur 2 :
Equipe n°9 Joueur 1 : Joueur 2 :

